

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[PARCOURS 1 - Consulter le corpus des recueils collectifs de poésies françaises du XVI^e siècle apparentés au *Trésor des joyeuses inventions*](#)[Collection](#)[ŒUVRE : Recueil de vraie poésie française](#)[Collection](#)[Édition : 1543 - Recueil de vraie poesie francoyse - Janot](#)[Item\[1543_Recvrayepoesiefr_Janot\]](#)
105 Le ciel voyant que je suis contraint faindre

[1543_Recvrayepoesiefr_Janot] 105 Le ciel voyant que je suis contraint faindre

Présentation générale du poème

Titre de la pièceUnzain.

Incipit non modernisé*Le ciel voyant que je suis contraint faindre

Les pages

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Relations entre les documents

Collection Édition : 1550 - Jardin d'honneur - Groulleau

Ce document est une variation de :

[\[1550_Jdhon_Grou\]](#) 154 Le ciel voyant que je suis contraint faindre

Collection Édition : 1599 - Trésor des joyeuses inventions - Cousturier

[\[1599_TJI_Coust\]](#) 093 Le Ciel voyant que je suis contraint faindre est une variation de ce document

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Présentation de l'exemplaire

Formatin-8

Imprimeur-libraireJanot, Denis

Date1543

Lien vers la notice du catalogue de la bibliothèque où est conservé l'exemplaire<https://opacplus.bsb-muenchen.de/title/BV001473774>

Type de numérisationNumérisation totale

Emplacement du poème

Rang dans le recueil n° 105
Foliotation G7v, G8r

Informations sur la notice

Contributeur(s) Réach-Ngô, Anne
Mentions légales

- Fiche : Équipe Joyeuses inventions ; EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR)
- Image(s) : Google Books

Notice créée par [Côme Sagnol](#) Notice créée le 17/10/2017 Dernière modification le 17/12/2021

Le recueil de poésie

Quand vous verrez honneur & conscience;
Fuyr bien loing avecques la raison.
Vous devez lors iuger par apparence,
Que le larron est dedans la maison.

Vnzain.

* Si deux tesmoins contrè vn seul on doit
croire,

Il est donc vray ce que plus ie desire:
Car i'apperçoy chose clair & notoire
Dans voz deux yeulx, quoy que me vueillez
dire:

Mais le parler pour croistre mon martyre,
Veult dementir voz veritables yeulx,
En m'asseurant que rien dessoubz les cieulx,
Tant soit parfait, ne fait qu'amour vous tou-
che

I usques au cœur, ma dame dites mieulx,
Ou voz deux yeulx par regard gracieux,
Contrediront vostre cruelle bouche.

Vnzain.

* Le ciel voyant que ie suis contraint faindre
Vne douleur, qui est plus qu'importable
Deuãt voz yeulx, mon dueil a voulu paindre

Fransoyse.

*Prenant pour moy sa face lamentable.
Croyez le donc, car il est veritable,
Et comme en luy voyez grand violence,
De pluyß & ventz, trop plus grandß abon-
dance,
D'aspres souspirs & de larmes mortelles,
Me font mourir ayant en souuenance,
A tout le moins quand durant mon absence,
Au ciel lirez mes piteuses nouvelles.*

Dixain.

** Tristß œil menteur qui pour me decepuoir,
M'auetz de luy fait vn mauuais rapport,
Le m'asseurant seulement par le veoir
Leal & seur, helas vous auetz tort:
Car vous estes cause de dure mort,
Veu que par vous i'en ay prins accointance,
Et mis ma foy: mais ie voy sans doubance,
Qu'il n'a vsé que d'un amour fardé.
Pleurez mon œil aultant par penitence,
Que vous l'auetz par amour regardé.*

Dixain.

** Sans vo⁹ ouyr i'entēdz bien que vous dites
Ou pour le moins que vous mesmes pensez,*